



**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**  
**COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT**

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;  
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;  
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;  
Philippe Desprez, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Laurence Dehaut, Gabriel Persoons, Martin Casier, Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHA, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliise, Félix Boudru, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, Nadège Bonny, *Conseillers* ;  
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

**Excusés**

Jan Verbeke, Sandra Ferretti, Eric Godart, Florence Lepoivre, *Conseillers*.

**Séance du 19.11.19**

---

**#Objet : Stade des Trois Tilleuls – Hall omnisport – Non-modification de l’affectation du bien#**

---

Séance publique

Le Conseil Communal,

Vu l’Arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 16 juillet 1998 fixant la composition des dossiers de demande de subsides, la nature des pièces justificatives et la procédure d’octroi et de liquidation, en application de l’article 21 de l’Ordonnance du 16 juillet 1998 relative à l’octroi de subsides destinés à encourager la réalisation d’investissements d’intérêt public ;

Vu plus particulièrement l’article 4, 5° ;

Sur proposition du Collège Echevinal,

DECIDE

-de s’engager sur l’honneur de ne pas aliéner ou modifier l’affectation du bien pendant une période de vingt ans à dater de la date d’octroi du subside.

-de valider le programme d’entretien annexé à la présente délibération.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

25 votants : 25 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,  
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,  
Etienne Tihon

La Présidente,  
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME  
Watermael-Boitsfort, le 20 novembre 2019

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Benoît Thielemans